

Appels MONDIAUX

JANVIER 2007

BURUNDI

INCARCÉRÉ POUR AVOIR CRITIQUÉ LE GOUVERNEMENT



© DR

GABRIEL RUFYIRI (*ci-contre*) a été arrêté en septembre 2006 pour avoir accusé des membres du gouvernement burundais de détournement de fonds. Mis en examen pour « *imputations dommageables* », il est actuellement détenu à la prison de Mpimba, à Bujumbura, la capitale. Amnesty International considère cet homme comme un prisonnier d'opinion car il est incarcéré uniquement pour avoir exercé son droit à la liberté d'expression.

Gabriel Rufyiri est le président de l'Observatoire de lutte contre la corruption et les malversations économiques (OLUCOME), une organisation non gouvernementale (ONG) qui a maintes fois critiqué le gouvernement pour son incapacité à arrêter les auteurs de détournements de fonds publics. Tout récemment, l'OLUCOME s'était élevé contre les autorités à l'occasion de la vente d'un avion présidentiel, déplorant que le gouvernement n'ait pas accepté l'offre la plus avantageuse et ait ainsi perdu plus d'un million et demi d'euros.

L'ONG a régulièrement fait l'objet de manœuvres de harcèlement. Certains de ses membres ont reçu par téléphone des menaces dirigées contre eux et leur famille, du fait de leur action au sein de cette organisation. Une fois, les locaux de l'OLUCOME auraient été occupés par une trentaine d'hommes qui ont forcé le personnel à sortir du bâtiment et cadenassé les portes pour l'empêcher de retourner travailler. Une autre fois, un groupe nombreux, dirigé, semble-t-il, par un homme que l'OLUCOME avait accusé de corruption, a interrompu une manifestation publique.

➤ Veuillez écrire aux autorités burundaises pour leur demander de libérer immédiatement et sans condition le prisonnier d'opinion Gabriel Rufyiri, détenu uniquement pour avoir exercé son droit à la liberté d'expression. Demandez-leur de diligenter une enquête approfondie et indépendante sur les allégations de harcèlement et d'intimidation visant le personnel de l'OLUCOME, et d'en traduire les responsables présumés en justice.

Envoyez vos appels au président de la République :

Président Pierre Nkurunziza
Président de la République
Boulevard de l'Uprona
Rohero I
BP 1870
Bujumbura
Burundi
Fax : +257 22 74 90

MISE À JOUR

Gabriel Rufyiri a été mis en liberté provisoire mais il demeure inculpé. D'après son avocat, les autorités examinent actuellement les éléments de preuve susceptibles d'étayer les accusations dont il fait l'objet. Amnesty International se réjouit de savoir qu'il n'est plus détenu. Elle insiste cependant sur le fait qu'il est important, pour l'heure, de poursuivre les pressions sur le gouvernement burundais. Veuillez continuer d'envoyer des appels en faveur de Gabriel Rufyiri.

BIÉLORUSSIE

EMPRISONNÉ POUR SON MILITANTISME



© ByMedia.net

ZMITSER DACHKEVITCH (*ci-contre*), dirigeant du Jeune Front, un mouvement d'opposition de jeunes, a été cité à comparaître le 15 septembre dans le bureau du procureur et inculpé d'« *organisation ou participation à l'action d'une organisation non gouvernementale non enregistrée* ».

À l'issue d'un procès tenu à huis clos, Zmitser Dachkevitch a été condamné le 1^{er} novembre à un an et demi d'emprisonnement dans une prison de sécurité minimum.

Des centaines de personnes, dont des représentants politiques de l'opposition, des écrivains, des diplomates et des militants de la société civile, ont manifesté devant le tribunal à Minsk et réclamé sa

libération immédiate. Amnesty International considère Zmitser Dachkevitch comme un prisonnier d'opinion car il a été emprisonné au seul motif d'avoir exercé son droit à la liberté d'expression, de réunion et d'association.

Il a été inculpé en vertu d'un article qui a été ajouté au Code pénal biélorusse en décembre 2005 en vue de l'élection présidentielle de mars 2006, dans le cadre d'une série de modifications de la législation pénalisant les organisations de la société civile et les autres personnes ou entités qui critiquent ouvertement le gouvernement.

Zmitser Dachkevitch avait déjà été arrêté, avec quatre autres personnes, en avril 2006 lors d'une manifestation pacifique organisée à l'occasion du vingtième anniversaire de la catastrophe nucléaire

de Tchernobyl. Les cinq hommes avaient été remis en liberté au mois de mai.

➤ Veuillez écrire aux autorités biélorusses pour leur demander de libérer immédiatement et sans condition le prisonnier d'opinion Zmitser Dachkevitch.

Envoyez vos appels au président de la République :

President Alyaksandr G. Lukashenka
ul. Karla Marxa 38
220016 Minsk
Biélorussie
Fax : +375 172 26 06 10
ou +375 172 22 38 72

ÉGYPTE

LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ATTAQUÉE

TALAT SADATE a été condamné le 31 octobre, par un tribunal militaire, à une année d'emprisonnement et de travail pénitentiaire pour « *insultes envers les forces armées et propagation de fausses rumeurs* ». Cet homme, neveu de l'ancien président égyptien assassiné Anouar el Sadate et député du parti Al Ahrar, une petite formation politique, a été privé de son immunité parlementaire pendant l'instruction. Amnesty International le considère comme un prisonnier d'opinion car il a été incarcéré alors même qu'il n'a fait qu'exercer son droit à la liberté d'expression.

À l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'assassinat de son oncle, tué lors d'un défilé militaire le 6 octobre 1981, Talat Sadate a donné une série d'interviews au cours desquelles il a accusé les forces armées et de hauts responsables de la Garde républicaine d'avoir participé au complot contre Anouar el Sadate. Il a également laissé

entendre que l'actuel président égyptien Hosni Moubarak, qui était alors vice-président, pourrait aussi avoir été mêlé à la conspiration. Le tireur qui a tué le président Sadate a été jugé et exécuté en avril 1982.

Talat Sadate n'a pas bénéficié de tous les droits de la défense et, malgré son statut de civil, il a été jugé par un tribunal militaire. Or, les décisions des tribunaux militaires ne sont pas susceptibles d'un recours devant une juridiction supérieure. Après son procès, plusieurs groupes de défense des droits humains égyptiens se sont dits préoccupés par son cas et ont condamné son emprisonnement.

➤ Veuillez écrire aux autorités égyptiennes pour leur demander de libérer immédiatement et sans condition le prisonnier d'opinion Talat Sadate, qui est détenu uniquement pour avoir exercé son droit à la liberté d'expression.

Envoyez vos appels au ministre de l'Intérieur :

General Habib Ibrahim El Adly
Minister of the Interior
Ministry of the Interior
25 Al-Sheikh Rihan Street
Bab al-Louk
Cairo
Égypte
Fax : +20 2 579 20 31
Courriel : moi@idsc.gov.eg ou moi2@idsc.gov.eg
ou moi1@idsc.gov.eg

APPELS

Un appel de votre part aux autorités peut aider les victimes de violations des droits humains dont les cas sont décrits ci-dessus. Grâce à vous, un prisonnier d'opinion ou une personne « disparue » peuvent recouvrer la liberté, la torture peut cesser, une exécution peut être évitée. Chaque appel compte.

JANVIER 2007 – NWS 22/001/2007

AMNESTY INTERNATIONAL - Appels MONDIAUX

Les Éditions Francophones d'Amnesty International – ÉFAI – 17, rue du Pont-aux-Choux, 75003 Paris, France, pour la version française – www.efai.org